الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 17/05/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'offre d'actions « L'Oréal », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 17 mai 2022 un prospectus préliminaire relatif à une offre d'actions « L'Oréal » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou la cession d'un maximum de 500 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la filiale L'Oréal Maroc.

Le prix de souscription sera fixé le 3 juin 2022.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » et « L'Oréal Employee Share Plan Relais 2022 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.I.A.S du Groupe L'Oréal, dans sa version du 5 avril 2022 ;
- Le document d'enregistrement universel 2021 de L'Oréal déposé auprès de l'AMF le 17 mars 2022 sous le numéro D.22-0118.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « L'Oréal ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/017/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma